

Communiqué de presse
du 2 juillet 2008

Commissions départementales de réforme : les propositions du CSFPT

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale s'est réuni en séance plénière au ministère de l'Intérieur le 2 juillet 2008, sous la présidence du député **Bernard Derosier**, président du Conseil général du Nord.

Le principal point à l'ordre du jour portait sur l'examen d'un rapport réalisé en auto saisine sur les **commissions départementales de réforme** compétentes, notamment pour donner des avis suite à des accidents de service et des maladies professionnelles.

Encombrées, complexes, avec un secrétariat assuré par des instances différentes selon les départements, ces commissions ont fait l'objet de remarques de la Cour des Comptes et de nombreuses saisines du Médiateur de la République, en raison des problèmes humains dramatiques que peuvent occasionner la lenteur des procédures.

Le rapport réalisé par la formation spécialisée n°4, présidée par **Daniel Leroy**, adjoint au maire de Moussy-le-Neuf, président du Centre de gestion de Seine-et-Marne, préconise onze propositions pour «mettre l'agent au cœur du dispositif» et introduire une dimension de prévention liée aux métiers de la FPT.

Adopté à l'unanimité, il milite pour une solution unifiée et rapide et sera transmis dans les meilleurs délais à Madame la ministre de la santé.

A l'ordre du jour de cette séance, deux projets de décrets étaient soumis au CSFPT :

- L'un sur un toilettage des textes sur la **formation**, suite à la suppression des formations initiales d'application et d'adaptation à l'emploi, a recueilli un avis favorable ;
- L'autre sur la modification **d'échelles de rémunération pour la catégorie C** a reçu un avis défavorable, avec aucune voix pour, en raison de son caractère déjà dépassé suite à l'actualisation du SMIC et du salaire minimum de la fonction publique.

Le gouvernement a fait un point d'information sur le suivi du protocole de professionnalisation des **polices municipales**, en annonçant qu'une mission serait prochainement confiée à une personnalité en vue de faire évoluer le statut de ces fonctionnaires territoriaux.

La DGCL a résumé sa récente circulaire du 20 juin relative aux prochaines **élections professionnelles dans la FPT**, dont le premier tour se tiendra le 6 novembre, notamment au regard des critères de représentativité syndicale pour participer à ce premier tour.

Le CSFPT a, en outre, décidé de se saisir en urgence de la question de la **protection sociale, de la santé et de la prévoyance** des agents territoriaux, devant le développement de la précarité.

Prochaine séance plénière mercredi 24 septembre.